

la construction d'une tour carrée qui s'élevait au centre de ses terres. A peine avait-on posé les fondations que le bailli du Graisivaudan, Emery de Brisey, ordonna de cesser les travaux. Les franchises delphinales permettaient bien à tous les gentilshommes de la province de fortifier leurs maisons, pourvu toutefois qu'elles s'élevassent à une certaine distance des frontières et d'une forteresse de l'Etat. Or, la défense du bailli se motivait sur ce que le Bayart était voisin de la Savoie et du château-fort d'Avalon. Pierre Terrail adressa une requête au gouverneur de la province, Geoffroy le Meingre, dit Boucicault, protestant que sa tour aurait trop peu d'importance pour nuire à la sûreté de la frontière et menacer le château d'Avalon. Une enquête eut lieu, et comme elle fut favorable à Pierre Terrail, il put continuer la construction de sa tour, qui fut achevée en 1414 et pour laquelle il prêta l'hommage au Dauphin.

A cette tour, originairement simple rendez-vous de chasse, et dans tous les cas probablement insuffisante pour servir de résidence à une famille seigneuriale, on ajouta plus tard un corps-de-logis principal et quatre tours rondes, le tout enfermé dans une enceinte de murailles et de terrasses. Ce fut là que, en 1472, Hélène Alleman Laval, femme d'Aymon Terrail, mit au monde un enfant dont le nom est devenu un symbole d'honneur, de courage et de désintéressement. Il était le second de huit enfants (cinq garçons et trois filles).

La maison-forte de Bayart et le domaine qui en dépendait restèrent dans la famille des Terrail jusqu'en 1560, époque où Françoise du Terrail, héritière de la branche aînée de cette famille, et femme de Charles Copier, les vendit à Jean de Saint-Marcel, seigneur d'Avançon. Ce dernier en laissa la jouissance à son fils Guillaume, archevêque d'Embrun. Puis en 1581, Anne d'Avançon en épousant Balthazar de Simiane, porta ces biens dans la famille de son mari; ils y restèrent jusqu'en 1735. Pauline de Simiane les fit alors passer, par mariage, dans la mai-